

**Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail****Bulletin des Adjudications**

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF P&amp;O - 51, rue de la Loi B-1040 Bruxelles



+32 27905200



e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

**AVIS DE MARCHÉ****SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR****I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

**Nom officiel:** Smals Code d'identification national:  
**Adresse postale:** avenue Fonsny 20  
Localité/Ville: Bruxelles Code postal: 1060  
Pays: Belgique Téléphone: +32 27875898  
**Point(s) de contact:** Smals  
À l'attention de: Christophe Stoquart  
Courrier électronique (e-mail): Smals-BB-001-022-2014@smals.be Fax: +32 25111242

**Adresse(s) internet** (le cas échéant)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL):

Adresse du profil d'acheteur (URL):

Accès électronique à l'information (URL):

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique (URL):

<https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Smals-BB-001-022-2014-F02&userType=SUPPLIER&language=fr>**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues**

- auprès du ou des points de contact susmentionnés  
 Autre: (compléter l'annexe A.I)

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus**

- auprès du ou des points de contact susmentionnés  
 Autre: (compléter l'annexe A.II)

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées**

- auprès du ou des points de contact susmentionnés  
 Autre: (compléter l'annexe A.III)

**I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR** (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales  
 Organisme de droit public

**Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail**

---

- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)

Institution/agence européenne ou organisation internationale

- Autre: *(veuillez préciser)*

Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

**I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE** *(dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)*

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé

- Logement et équipements collectifs
- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation
- Autre: *(veuillez préciser)*

Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

**I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs:  oui  non  
*(si oui, des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A)*

## Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail

### SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

#### II.1) DESCRIPTION

##### II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail

##### II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)

<input type="radio"/> <b>Travaux</b> <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/> Conception et exécution <input type="checkbox"/> Exécution, par quelque moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir adjudicateur	<input type="radio"/> <b>Fournitures</b> <input type="radio"/> Achat <input type="radio"/> Crédit-bail <input type="radio"/> Location <input type="radio"/> Location-vente <input type="radio"/> Plusieurs de ces formes	<input checked="" type="radio"/> <b>Services</b> Catégorie de services n°: <b>25</b> <i>Voir l'annexe C1 pour les catégories de services</i>
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Région Bruxelloise		
Code NUTS: BE100		

##### II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- L'avis concerne un marché public  
 L'avis concerne la mise en place d'un système d'acquisition dynamique (SAD)  
 L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

##### II.1.4) Information sur l'accord-cadre (le cas échéant)

<input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre <i>ou (le cas échéant) nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé</i>	<input checked="" type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur
---	--

##### Durée de l'accord-cadre

Durée en années: 99 ou en mois:

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans:

Il s'agit d'un accord-cadre d'une durée illimitée tel que prévu par Art. 13, al. 2, 1° de l'A.R. du 27 mars 1998 relatif aux services externes pour la prévention et la protection au travail.

<b>Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre (le cas échéant, en chiffres uniquement)</b>	
Valeur estimée hors TVA:	Monnaie:
<i>ou fourchette: entre</i> <i>et</i>	Monnaie:
Fréquence et valeur des marchés à attribuer: <i>(si elles sont connues)</i>	

---

**Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail**

---

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Ce marché vise la conclusion d'un accord-cadre pour la mise en place d'un service externe pour la prévention et la protection au travail en application de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

## Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail

### II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	85147000	

### II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

oui  non

### II.1.8) Division en lots (pour fournir des précisions concernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots)

oui  non

**Dans l'affirmative**, les offres doivent être soumises pour (ne cocher qu'une seule case):

- un seul lot  
 un ou plusieurs lots  
 tous les lots

### II.1.9) Des variantes seront prises en considération

oui  non

## II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

### II.2.1) Quantité ou étendue globale (y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options)

(le cas échéant, en chiffres uniquement)Valeur hors TVA:	Monnaie:
ou fourchette: entre                      et	Monnaie:

### II.2.2) Information sur les options (le cas échéant)

Options  oui  non

(si oui) description de ces options:

(si elles sont connues) calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options:

en mois: ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

### II.2.3) Reconduction (le cas échéant)

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction  oui  non

Nombre de reconductions éventuelles: (si elles sont connues) ou fourchette: entre et

(si elles sont connues) dans le cas de marchés de fournitures ou de services susceptibles d'être reconduits, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:

en mois: ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

## II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
ou Début	(jj/mm/aaaa)	
Fin	(jj/mm/aaaa)	

## Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail

### SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

##### III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (*le cas échéant*)

Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure)

##### III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure)

##### III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (*le cas échéant*)

##### III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (*le cas échéant*)

oui  non

**Dans l'affirmative**, description de ces conditions

Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure)

#### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat atteste sur l'honneur:

• qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :

o qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales ;

o qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;

o qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

• qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 59 de l'A.R. du 15/07/2011.

• qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

##### III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) ( <i>le cas échéant</i> ):
Le candidat transmettra une déclaration concernant son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce pour les trois dernières années.	Le chiffre d'affaires annuel moyen pour les services demandés, calculé pour les trois dernières années, doit être supérieur à 200.000 €.

##### III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) ( <i>le cas échéant</i> ):
le candidat : • transmettra la liste des principaux services analogues effectués au cours des cinq dernières années, indiquant : - le nom du projet, - leur destinataires publics ou privés, - les coordonnées d'une personne de contact, - la date,	- Le candidat transmettra au minimum 3 projets reprenant des services similaires, réalisés au cours des 5 dernières années. - Le candidat démontrera qu'il a réalisé au minimum 1 projet pour une organisation de plus de 1000 personnes.

**Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail**

---

- le montant,
- la description du marché,
- la description de l'exécution en pratique du marché,
- la description des mesures prises pour garantir la qualité.

**III.2.4) Marchés réservés (le cas échéant)**

- Le marché est réservé à des ateliers protégés
- Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

---

**Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail**

---

**III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES****III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière**

oui  non

**Dans l'affirmative**, référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

[A.R. du 27 mars 1998 relatif aux services externes pour la prévention et la protection au travail.](#)

**III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

oui  non

## Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail

### SECTION IV: PROCÉDURE

#### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

##### IV.1.1) Type de procédure

<input type="radio"/> Ouverte	
<input type="radio"/> Restreinte	
<input type="radio"/> Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
<input checked="" type="radio"/> Négociée	Des candidats ont déjà été sélectionnés <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non  <b>Dans l'affirmative, indiquer les noms et adresses des opérateurs économiques déjà sélectionnés à la section VI.3) Autres informations</b>
<input type="radio"/> Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
<input type="radio"/> Dialogue compétitif	

##### IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer (procédures restreinte et négociée, dialogue compétitif)

Nombre d'opérateurs envisagé	
ou Nombre minimal envisagé	et le cas échéant, nombre maximal
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	

##### IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif)

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

oui  non

## Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail

### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

#### IV.2.1) Critères d'attribution [cocher la ou les case(s) concernée(s)]

Prix le plus bas

ou

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)

des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

#### IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

oui  non

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (le cas échéant)

### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant)

Smals-BB-001-022-2014-F02

#### IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

oui  non

Dans l'affirmative,

<input type="radio"/> Avis de préinformation	<input type="radio"/> Avis sur un profil d'acheteur
Numéro d'avis au JO:	du (jj/mm/aaaa)
<input type="radio"/> Autres publications antérieures (le cas échéant)	

#### IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf dans le cas d'un SAD) ou du document descriptif (dans le cas d'un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents	
Date 07/01/2015 (jj/mm/aaaa)	Heure 14:00
Documents payants	
<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
Dans l'affirmative, prix (en chiffres uniquement):	Monnaie:
Conditions et mode de paiement:	

**Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail**

---

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date 07/01/2015 (jj/mm/aaaa) Heure 14:00

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés (si elles sont connues): (dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée et d'un dialogue compétitif)**

Date (jj/mm/aaaa)

**IV.3.6) LANGUE(S) POUVANT ÊTRE UTILISÉE(S) DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION** Toutes les langues officielles de l'UE Langue(s) officielle(s) de l'UE

<b>ES</b>	<b>CS</b>	<b>DA</b>	<b>DE</b>	<b>ET</b>	<b>EL</b>	<b>EN</b>	<b>FR</b>	<b>IT</b>	<b>LV</b>	<b>LT</b>	<b>HU</b>	<b>MT</b>	<b>NL</b>	<b>PL</b>	<b>PT</b>	<b>SK</b>	<b>SL</b>	<b>FI</b>	<b>SV</b>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																

 Autre:

**Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail**

---

**SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE** *(le cas échéant)*

oui  non

**Dans l'affirmative**, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

**VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**

oui  non

**Dans l'affirmative**, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

**VI.3) AUTRES INFORMATIONS** *(le cas échéant)*

Afin de faciliter l'accès au marché, les candidats peuvent obtenir un dossier de candidature type en téléchargeant et cliquant le document qui se trouve dans la rubrique 'Documents' dans l'avis de marché de ce marché (<https://enot.publicprocurement.be>).

-----  
Dépôt des dossiers de candidatures

L'autorité adjudicatrice impose dans le cadre du présent marché le recours aux moyens électroniques pour le dépôt des dossiers de candidatures.

Avant leur ouverture, les dossiers de candidatures électroniques sont déposés via le site Internet e-tendering <https://eten.publicprocurement.be/> qui garantit pour le traitement de ce dépôt le respect des conditions de l'article 52 §1 1° de l'AR du 15/07/2011.

En soumettant son dossier de candidature par la voie électronique, le candidat accepte que les données générées par le système de réception soient enregistrées.

Au besoin, les attestations demandées seront scannées afin de les joindre au dossier de candidature.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet suivant :

<http://www.publicprocurement.be>

Ou (pour des aspects techniques) via le helpdesk e-procurement :

[e.proc@publicprocurement.be](mailto:e.proc@publicprocurement.be)

+32 (0)2 790 52 00

-----  
Afin de remédier à certains aléas de la transmission, de la réception ou de l'ouverture des dossiers de candidatures introduites par des moyens électroniques, le pouvoir adjudicateur autorise les candidats à introduire à la fois un dossier de candidature transmise par des moyens électroniques et, à titre de sauvegarde, une copie établie par des moyens électroniques ou sur support papier.

Si le candidat décide de remettre une copie de sauvegarde, il remettra celle-ci sous enveloppe fermée et portant très clairement la mention :

au recto :

"Dossier de candidature – Service externe pour la prévention et la protection au travail - NE PAS OUVRIR – COPIE DE SAUVEGARDE"

au verso :

le nom et l'adresse du candidat.

Cette copie ne peut être ouverte qu'en cas de défaillance lors de la transmission, la réception ou l'ouverture du dossier de candidature transmise par des moyens électroniques. Elle remplace dans ce cas définitivement le document transmis par des moyens électroniques.

Dans le cas où le candidat décide de transmettre une copie de sauvegarde, il enverra celle-ci par recommandé à : Smals

avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles,  
à l'attention de Monsieur C. Stoquart.

La copie de sauvegarde du dossier de candidature sera glissée dans une seconde enveloppe fermée reprenant l'adresse, le nom et l'adresse du candidat et la mention "Dossier de candidature - Service externe pour la prévention et la protection au travail– COPIE DE SAUVEGARDE".

La copie de sauvegarde du dossier de candidature peut également être déposée à la réception de Smals, rez-de-chaussée,

avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles,  
à l'attention de Monsieur C. Stoquart,  
les jours ouvrables, entre 09h00 et 16h00,

**Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail**

---

contre remise d'un avis de réception.

-----  
**Signature**

Le dossier de candidature sera signé, à l'endroit prévu à cet effet par une personne habilitée à engager l'entreprise. La signature doit se faire par voie électronique et doit être conforme à l'article 52 §1 1° de l'AR du 15/07/2011.

Une signature manuscrite scannée n'est pas considérée comme une signature acceptable.

L'attention des candidats étrangers est attirée sur les modalités de signature de la candidature électronique et des délais y afférents (2 à 3 semaines) pour l'obtention d'un certificat par un acteur privé comme alternative à la signature digitale des documents au moyen de la carte e-ID belge.

En cas de non-respect de cet article, la candidature sera considérée comme substantiellement irrégulière.

Dans le cas de la remise d'une copie de sauvegarde sous format papier, la signature sera une signature originale et non une copie.

En cas de non-respect, la candidature sera considérée comme substantiellement irrégulière.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

Courrier électronique  
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

**Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)**

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

Courrier électronique  
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

**VI.4.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

**Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail**

---

**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

Courrier électronique  
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

01/12/2014 (jj/mm/aaaa)